



PROCES VERBAL

Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale
mardi 15 octobre 2024



MEMBRES PRESENTS

Le Président :

~~Éric BERDOATI~~

Les Elus :

Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président

~~Mireille GUEZENEC~~

~~Jean-Claude TREMINTIN~~

Virginie RECHAIN

Diane MICHOUDET

Nicolas PUJOL

Rafael MAYCHMAZ

Alain MONTET

Les Représentants des associations :

~~Claude BOGACZ~~

~~Isabelle GANCZ~~

~~Vincent NOEL~~

Catherine PERRAUDEAU

Alain RAVAILLER

Henri ROISIN

Gisèle THOMAS

Marc TIHY

Les pouvoirs suivants ont été donnés :

Mireille GUEZENEC à Jean-Christophe PIERSON

Jean-Claude TREMINTIN à Diane MICHOUDET

Vincent NOEL à Catherine PERRAUDEAU

Assistaient également à la réunion :

Nathalie BERNARD, Directrice générale des services

Marie SANGOUARD, Directrice du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Santé

Sylvie SOIRAT, responsable du CCAS



SOMMAIRE

A. DELIBERATION	4
1. Désignation d'un secrétaire de séance.....	4
B. ADOPTION DU PROCES VERBAL	4
C. PRESENTATION DU BILAN SOCIAL 2023	4
D. DELIBERATIONS	6
1. Signature de conventions	6
2. Aide Sociale Légale	6
3. Aide Sociale Extra-légale.....	6



A. DELIBERATION

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président, le Conseil décide :

N°69 : DE NOMMER, secrétaire de séance, Sylvie SOIRAT, responsable du Centre Communal d'Action Sociale.

La délibération est adoptée à l'unanimité

B. ADOPTION DU PROCES VERBAL

Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du jeudi 12 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

C. PRESENTATION DU BILAN SOCIAL 2023

Ce document a été remis avant la séance aux membres du Conseil d'Administration.

Jean-Christophe PIERSON souhaite toutefois partager quelques points saillants du document avec les membres du Conseil d'Administration :

Page 6 : la carte des SST montre bien l'importance du SST8 dont le territoire comprend la ville de Boulogne qui comptabilise à elle seule une masse de population importante.

Pages 7 à 8 : diminution du nombre de personnes accompagnées par le SST8 en 2023, mais par contre augmentation du nombre d'interventions, notamment sur le volet « accès aux droits » : ceci montre combien les situations se complexifient et relèvent de plusieurs volets d'intervention.

Rafael MAYCHMAZ demande ce que signifie la rubrique « non renseigné » qui représente environ 1/3 des structurations familiales ?

➤ **Sylvie SOIRAT** explique que ce sont les usagers pour lesquels les travailleurs sociaux du SST8 n'ont pas enregistré sur leur logiciel les données relatives aux situations familiales.

Page 9 : légère diminution du nombre de dossiers « FSL ».

Page 10 : l'augmentation régulière depuis quelques années du nombre de bénéficiaires du RSA se poursuit.

Page 12 : concernant le nombre de places en Résidence Autonomie :

Jean-Christophe PIERSON précise le nombre de places habilitées à l'Aide Sociale :

- Heures-Claires : 10
- Jours-Heureux : 20

Pages 16 à 31 : ces pages retracent l'activité dans sa globalité du CCAS et détaillent ainsi les missions accomplies.

Il est à noter :

- l'augmentation conséquente du nombre de personnes accueillies au sein du service (+ 200 personnes).
- le total d'aides financières versées aux seniors (122 971 €).
- l'augmentation du nombre d'aides financières accordées, demandées par des travailleurs sociaux, ainsi que l'augmentation du nombre de CAP remis.

Rafael MAYCHMAZ demande à ce que soit d'avantage détaillées sur le prochain bilan social, les tranches d'âge concernant les usagers de moins de 60 ans : par tranches de 10 ans (20-30 ans/ 31-40 ans/ 41-50 ans/ 51-60 ans).



Pages 32 à 34 : en 2024, seuls quelques jours ont relevé d'un épisode Canicule.

Rafael MAYCHMAZ demande si lors des contacts téléphoniques pris par l'agent canicule, des études ont été réalisées relativement à des difficultés liées à la pollution, au bruit ? En effet, l'ouverture des fenêtres la nuit peut empêcher de dormir du fait du bruit (train – tram – axes routiers) et du fait de la lumière-ville.

➤ **Jean-Christophe PIERSON** répond par la négative. L'agent canicule a pour stricte mission de relever et de gérer les difficultés liées aux épisodes de forte chaleur.

Pages 36 à 41 : **Jean-Christophe PIERSON** souligne la richesse et la diversité des activités proposées au sein de l'Espace d'animation des Coteaux.

La Semaine Bleue qui vient de se dérouler a été riche en émotion, l'exposition « Se raconter en portraits » est particulièrement à saluer car remarquable.

Pages 48 à 49 : à propos de l'activité du CLIC, **Jean-Christophe PIERSON** souligne l'augmentation du nombre de seniors sur toutes les villes. La diminution du nombre d'interventions est à relier à la diminution de l'effectif de l'équipe qui devrait redevenir complet fin 2024.

Pages 52 à 55 : la diversité des actions menées par la Maison de l'Amitié en fait un partenaire précieux et incontournable sur la ville.

Le nombre de personnes accueillies est en augmentation.

Catherine PERRAUDEAU salue la mobilisation des bénévoles sans lesquels toutes ces actions ne pourraient pas être menées.

Page 57 : à propos de l'activité de la Société Saint Vincent de Paul, le nombre de visites à domicile et en institution est marquant.

Pages 60 à 63 : **Jean-Christophe PIERSON** rappelle que les locaux des Restaurants du Cœur doivent faire l'objet d'une profonde rénovation par le Département. Durant ces travaux, l'association devrait être accueillie dans des Algeco installés sur le terrain mitoyen de la résidence 3F / Porte Jaune ; un bail d'occupation précaire a fait l'objet d'un accord avec les 3 F, reste à trouver le financement des Algeco.

Pages 62 à 64: **Jean-Christophe PIERSON** souligne l'étendue des besoins relatifs au maintien à domicile que peut couvrir l'association « Aides et Soins 92 Centre ».

Pages 65 à 67 : **Jean-Christophe PIERSON** a rencontré récemment les Directions de cette association, très engagée notamment dans le domaine de l'Autisme.

Henri ROISIN précise que l'association met également à disposition des aides à domicile pour les jeunes enfants porteurs de handicap.

Page 68 : La Croix Rouge propose un panel d'activités variées, et est un partenaire majeur sur la ville en matière de distribution d'aide alimentaire : le nombre de bénéficiaires a augmenté en 2023.

Rafael MAYCHMAZ relève que sont comptabilisés davantage de bénéficiaires, mais moins de foyers : comment cela s'explique-t-il ?

➤ **Jean-Christophe PIERSON** explique que les familles, et parfois des familles nombreuses, sont de plus en plus nombreuses à être aidées.

Pages 69 à 71 : **Jean-Christophe PIERSON** remarque que les actions menées par l'APAJ sont souvent méconnues et qu'elles sont à saluer.

En conclusion, **Jean-Christophe PIERSON** remercie Sylvie SOIRAT pour l'élaboration de ce document extrêmement complet. Il invite les membres du Conseil d'Administration à demander tout complément d'informations qu'ils souhaiteraient, lors du prochain Conseil d'Administration.



D. DELIBERATIONS

1. Signature de conventions

Compte tenu de l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Conseil :

N° 70 et N° 71 : AUTORISE Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président, à signer avec la Croix-Rouge Française représentée par Samer HAJJAR, les conventions relatives à la participation de la Croix Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours pour le repas de l'Amitié et pour le spectacle de Noël offerts aux seniors de Saint-Cloud qui se dérouleront respectivement le samedi 7 décembre 2024 au restaurant municipal- 4 rue des Ecoles, et le mardi 17 décembre 2024 aux 3 Pierrots.

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité

2. Aide Sociale Légale

Compte tenu de l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Conseil décide d'émettre un avis favorable pour les demandes suivantes :

N°72 et N°73 : prises en charge par le Conseil Départemental de frais de placements en établissement.

N°74 et N°75 : renouvellements de la prise en charge par le Conseil Départemental de frais de placements en établissement.

3. Aide Sociale Extra- Légale

Compte tenu de l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Conseil décide d'allouer les secours suivants :

N°76 et N°77: secours financiers de 500,00 € chacun pour régler une partie de frais de permis de conduire.

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité

Diane MICHOUDET regrette que les auto-écoles retenues par l'APAJ soient souvent des auto-écoles Garchoises.

➤ **Alain RAVAILLER** répond que les auto-écoles sont choisies en fonction de leur proximité par rapport à l'adresse de l'usager ou par rapport à ses itinéraires.

Rafaël MAYCHMAZ demande depuis combien de temps les aides accordées pour aider à financer un permis de conduire sont plafonnées à 500 € et pourquoi ?

➤ **Alain RAVAILLER** explique que M. LOUAP étudie chaque situation et chiffre en fonction le montant d'aide demandée au CCAS en estimant effectivement que le montant maximum ne doit pas dépasser 500€. Il est important que chaque usager participe financièrement lui-même.

Alain MONTET rebondit sur les propos de Rafaël MAYCHMAZ : le montant maximum accordé étant de 500€ depuis plusieurs années alors que le coût d'un permis de conduire a augmenté régulièrement, cela conduit à avoir aidé plus avantageusement les premiers demandeurs que ceux actuels.

➤ **Jean-Christophe PIERSON** précise à nouveau que le montant des aides financières sollicitées par l'APAJ relève de l'évaluation de chaque situation par M. LOUAP.

N°78 : secours financiers de 500,00 € pour régler une partie de frais d'abonnement de passe Navigo.

La délibération est adoptée à l'unanimité



Gisèle THOMAS remarque avec consternation le manque d'implication et de soutien financier des pères très souvent absents du foyer.

- **Jean-Christophe PIERSON** confirme que lors de ses permanences, il reçoit énormément de femmes seules avec enfant(s), en difficulté et confrontées à l'absence du père.

Rafaël MAYCHMAZ demande si ces mères de famille recourent systématiquement au dispositif de la CAF qui se substitue au soutien financier que devrait assumer les pères ?

- **Jean-Christophe PIERSON** répond que malheureusement, dans beaucoup de situations, les pères ne sont pas « localisables » ; or la CAF intervient si parallèlement, une procédure est engagée à l'encontre des pères.

N°79 : secours financiers de 300,00 € pour régler une partie d'une dette locative.

[La délibération est adoptée à l'unanimité](#)

Jean-Christophe PIERSON avise les membres du Conseil d'Administration que la séance qui devait se tenir jeudi 14 novembre est annulée.

La date du prochain Conseil d'Administration est fixée comme suit :

- **Mardi 10 décembre 2024**, salle des Conseillers, à 18 heures

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h15.